Création d'entreprise - Quel statut ?

Par Manue17620

Bonjour,

Je souhaite créer mon entreprise mais j'hésite entre SASU et EURL.
Est-ce que quelqu'un peut m'aider et me dire quel statut est le plus intéressant ?

D'autre part est-ce qu'il est plus intéressant de se verser des dividendes ou un salaire en tant que gérant de la société ?

Par avance merci pour votre réponse

Par AGeorges

Bonsoir Manue,

Q1 : oui et non !

Q2 : ça dépend.

Derrière ces réponses sommaires, il y a des tas de considérations.

Par exemple, en EURL, vous êtes Travailleur non salarié avec une faible protection sociale et peu de cotisations.
En SASU, vous êtes salarié, les charges sociales sont élevées, mais vous êtes couvert.

Si vous êtes aujourd'hui en parfaite santé, vous pouvez être tenté de choisit l'EURL sur cet aspect.
Après, dans les deux types de sociétés, on choisit une option fiscale (type Revenu ou Société). En SASU, l'option "Revenu" est valide CINQ ans.

Si vous vous payez en dividendes, en général, vous gagnerez plus qu'en tant que salarié. Mais être payé une fois par an vous convient-il ? On peut tout de même faire des étalements mais pas la première année.

Il faut aussi penser à votre retraite.

Enfin, la réponse dépend beaucoup de votre projet. Un forum n'est pas un bon lieu pour exposer un projet en détail.
Très globalement, si vous pensez que votre projet peut prendre de l'ampleur, le système de la SASU est plus adapté.
Vous pouvez trouver des associés et devenir une SAS facilement.

Mettez vos idées au clair, et consultez un spécialiste. Même payant (raisonnablement), ça vaut en général le coup.